

## Assurance responsabilité professionnelle d'architectes et d'ingénieurs



## Assurance responsabilité professionnelle d'architectes et d'ingénieurs

Les professionnels de la conception sont exposés à des risques en évolution constante à mesure que de nouveaux marchés émergent, que les organisations franchissent de nouvelles frontières, que la technologie évolue et que les environnements juridiques au sein desquels ils exercent leurs activités fluctuent sans cesse. Responsables de la conception et de l'ingénierie des projets de demain, qu'il s'agisse d'écoles élémentaires de quartier ou de projets d'infrastructure d'envergure, les architectes et les ingénieurs doivent pouvoir compter sur un partenaire capable de suivre la cadence à laquelle se présentent les occasions de croissance dans leur profession en évolution.

Les équipes de souscription et de réclamations d'assurance responsabilité professionnelle d'architectes et d'ingénieurs d'AIG offrent aux clients le soutien immédiat et l'encadrement dont ils ont besoin, qu'il s'agisse de l'évaluation de leurs besoins en matière d'assurance ou encore du traitement des réclamations. Misant sur leurs 40 années d'expérience à l'échelle mondiale dans ce domaine, nos équipes possèdent les connaissances et l'autorité nécessaires pour prendre des décisions rapides aussi bien au niveau local que mondial. Nos clients ont droit à beaucoup plus qu'une simple protection contre les pertes financières : ils peuvent compter sur le soutien exhaustif d'un partenaire qui dispose des outils, des relations et des ressources nécessaires pour aider à prévenir les sinistres et régler rapidement toute réclamation.



## Services de gestion des risques

Les contrats complexes font partie de la vie au même titre que la constante évolution des lois et des codes. Pris entre l'élaboration de propositions de projets concurrentielles et l'achèvement de mandats en cours, garder le pas peut s'avérer un défi de taille pour les professionnels de la conception. C'est pourquoi nous offrons à nos assurés les services complémentaires du cabinet d'avocats reconnu, Donovan Hatem.


Tous les ans en Amérique du Nord, plus de 1 200 des contrats de nos assurés sont examinés dans un délai de 48 heures.

## Soutien d'un partenaire juridique de confiance, le cabinet Donovan Hatem

Le cabinet Donovan Hatem examine rapidement les contrats, les demandes de propositions et bien plus encore. L'étendue des services, la limitation de responsabilité et les dispositions d'assurance que renferme le contrat proposé font l'objet d'un examen rigoureux. Le cabinet transmet ensuite aux assurés des recommandations sur la façon d'optimiser les conditions et d'atténuer l'incidence de risques potentiels.

## Séminaires de gestion des risques

Les séminaires de gestion des risques, animés par des spécialistes juridiques des domaines de la construction et de la conception, sont personnalisés afin d'aborder les sujets d'intérêt particuliers de nos titulaires de polices. Les séminaires se déroulent dans les locaux de l'assuré, soit en personne, soit par webinaire.



Nos clients ont droit à beaucoup plus qu'une simple protection contre les pertes financières : ils peuvent compter sur le soutien exhaustif d'un partenaire qui dispose des outils, des relations et des ressources nécessaires pour aider à prévenir les sinistres et régler rapidement toute réclamation.

## Services de prévention de sinistres et de réclamations

Il est d'une importance capitale de prendre des mesures adéquates avant qu'une situation potentielle ne se présente si l'on veut éviter une réclamation ou atténuer les dommages en cas de sinistre. Les assurés peuvent accéder immédiatement à des services de conseils juridiques complémentaires dès qu'ils font face à un événement qui pourrait entraîner une réclamation. Leurs services d'aide englobent une multitude de situations, tel que la prise de mesures sur réception d'un avis de réclamation d'un entrepreneur ou d'un tiers qui pourrait remettre en question le comportement du titulaire de police ou encore la fourniture de conseils relativement à des demandes de renseignements qui remettent en question le rendement professionnel et qui sont signifiées par assignation à témoigner ou par correspondance.



## Les clients sont admissibles aux avantages suivants, qu'ils aient besoin d'une police d'exercice renouvelable annuellement ou propre à un projet

- Options de programmes souples, y compris des franchises, des franchises auto-assurées et des polices complémentaires en sus de l'assurance propre au projet.
- Dommages-intérêts punitifs couverts (où la Loi le permet).
- Crédit de médiation.
- Prolongation automatique de 60 jours.
- Possibilité de personnaliser le libellé de la police pour l'adapter aux besoins particuliers du client.

### À la souscription d'une police renouvelable annuellement, les clients sont également admissibles aux avantages suivants :

- Protection contre les méfaits commis n'importe où dans le monde.
- Prime minimale à partir de 25 000 \$.
- Franchise minimale à partir de 25 000 \$.
- Capacité pouvant atteindre jusqu'à 25 millions de dollars.

### À la souscription d'une police propre à un projet, les clients sont également admissibles aux avantages suivants :

- Protection touchant un grand nombre de types de projets.
- Protection offerte à toute l'équipe responsable du projet, et ce, pour la durée du projet plus une période de déclaration prolongée.
- Protection relative à toutes les méthodes de réalisation du projet, y compris la conception, la construction et les partenariats public-privé.
- Prime minimale à partir de 25 000 \$.
- Franchise minimale à partir de 25 000 \$.
- Capacité pouvant atteindre jusqu'à 25 millions de dollars.



## Expertise en réclamations

L'expérience de traitement de réclamations d'assurance responsabilité professionnelle d'architectes et d'ingénieurs que nous avons acquise au cours des 40 dernières années nous a permis de mettre en place un service des réclamations qui offre de l'expertise, des connaissances axées sur les données en plus d'établir les relations dont les clients ont besoin pour composer avec un sinistre.

- Nos spécialistes des réclamations assurent une présence locale étayée par des ressources mondiales leur permettant de rapidement gérer des événements en cours et de répondre aux demandes de renseignements. De plus, ils disposent de l'autorité nécessaire pour prendre des décisions rapides et aider les clients sans tarder.
- En Amérique du Nord, bon nombre de nos enquêteurs sont des avocats et plusieurs d'entre eux détiennent également un diplôme d'ingénieur. Nous misons sur leurs connaissances spécialisées et notre longue expérience des réclamations pour déceler et prévoir les tendances en matière de réclamations et les valeurs d'indemnisation pour nos assurés. Notre expérience nous permet aussi d'offrir aux clients la possibilité de personnaliser certains protocoles de réclamations en fonction de leurs besoins particuliers.

## Passeport pour l'assurance responsabilité professionnelle d'architectes et d'ingénieurs

Par l'entremise de notre plate-forme de service mondiale Passeport, nous offrons aux clients un moyen simple et efficace de composer facilement avec les exigences locales en matière de polices, et ce, en toute confiance. Grâce à la présence mondiale d'AIG, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos équipes régionales partout où vous exercez vos activités. Nos assurés font confiance à nos équipes locales de souscription et des réclamations pour leur offrir de l'encadrement attentif et de l'aide presque partout dans le monde.

### Une meilleure protection mondiale, plus rapidement et plus efficacement

La plate-forme Passeport est un moyen simple et efficace d'accéder à des avantages mondiaux d'une grande portée, y compris :

- une protection admise localement et conforme aux lois, aux exigences réglementaires, à la langue et aux pratiques locales;
- l'accès à des spécialistes locaux de la souscription, des réclamations et de la gestion de litiges;
- une protection facile à comprendre et coordonnée mondialement.



## Voici une façon moins complexe de composer avec l'exposition aux risques mondiaux en matière de responsabilité professionnelle

La plate-forme Passeport simplifie au maximum la souscription de l'assurance responsabilité professionnelle dont vous avez besoin à l'échelle mondiale.

- Le client reçoit une proposition détaillée exposant les conditions de son programme d'assurance responsabilité professionnelle mondial, y compris la police mondiale et toutes les polices admises localement demandées.
- La protection détaillée est acceptée et la transaction est terminée.
- Les polices locales pertinentes sont établies par l'entremise de nos bureaux régionaux à l'échelle mondiale. Les polices locales sont rédigées en tenant compte de la réglementation et des pratiques de l'industrie locales, ainsi que des risques particuliers à la région.

## Destinations Passeport pour l'assurance responsabilité civile d'architectes et d'ingénieurs

- Australie
- Autriche
- Bahreïn
- Belgique
- Brésil
- Bulgarie
- Canada
- Chili
- Colombie
- Chypre
- République tchèque
- Danemark
- Équateur
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Hong Kong
- Hongrie
- Irlande
- Israël
- Italie
- Japon
- Koweït
- Liban
- Luxembourg
- Malaisie
- Mexique
- Pays-Bas
- Nouvelle-Zélande
- Norvège
- Oman
- Panama
- Philippines
- Pologne
- Portugal
- Porto Rico
- Qatar
- Roumanie
- Russie
- Singapour
- Slovaquie
- Espagne
- Afrique du Sud
- Corée du Sud
- Suède
- Suisse
- Taïwan
- Turquie
- Émirats arabes unis
- Royaume-Uni
- États-Unis
- Uruguay



## Prêts pour demain

[www.aig.ca](http://www.aig.ca)

L'American International Group, Inc. (AIG), est l'une des principales sociétés d'assurance internationales. Fondée en 1919, notre société offre une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite, d'assurance hypothécaire et de produits financiers à nos clients dans plus de 100 pays et juridictions. Nous offrons divers produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. Les actions ordinaires d'AIG sont négociées sur la bourse de New York et de Tokyo.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur AIG en consultant les sites suivants : [www.aig.com](http://www.aig.com) | YouTube: [www.youtube.com/aig](http://www.youtube.com/aig) | Twitter: @AIGinsurance | LinkedIn: [www.linkedin.com/company/aig](http://www.linkedin.com/company/aig).

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance commerciale et d'assurance consommateur au Canada. La présente protection pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tierces parties indépendantes. Le logo d'AIG et le nom AIG sont des marques de commerce déposées de l'American International Group, Inc., utilisées sous licence par La Compagnie d'assurance AIG du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur AIG Canada, visitez notre site Internet à l'adresse suivante : [www.aig.ca](http://www.aig.ca).